

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor inestimable de Saint-Joseph](#)[°Collection 1646 - Trésor inestimable de Saint-Joseph - Jean Piot](#)[°Item 1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome](#)[Fichier 1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome](#)

1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome

Auteurs : Antoine de la mère de Dieu

pour bien mourir. III. Part. 449.
est requise de la personne qui désire faire une bonification: c'est de prendre du temps pour bien examiner sa conscience: car si par faute d'examen vous laissez à dire en vous confessant quelque péché mortel, votre confession est nulle, & vous commettez un sacrilège qui est le plus grief de tous vos péchez. C'est examen est donc nécessaire: & pour le bien faire, il faut congédier toute autre affaire, vous retirer dans votre cellule, ou dans un coin de l'église, & là faire rendre compte à votre conscience de tout ce que vous avez fait, dit, & pensé, depuis votre dernière confession. Et ne vous excusez point sur vos affaires, disant qu'elles ne vous permettent point d'employer là le temps, car vous ne sauriez avoir aucun affaire qui vous importe à l'égal de votre salut éternel.
Ha! confusion pour plusieurs

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImage(s) : Google/BNC di Roma

LangueFrançais

SourceRoma (It), Biblioteca Nazionale Centrale di Roma, 8. 22.G.64

Format (largeur x format)12°

CouvertureAvignon

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : Google/BNC di Roma

Informations sur le fichier

Nom original : Page_00812.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.18 Mo

Dimensions : 729 x 1250 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#)Fichier créé le 24/07/2017 Dernière modification le 02/08/2024